

Le Fouineur

BULLETIN D'INFORMATION
D'EAST HEREFORD ET DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE



ÉDITION D'AVRIL 2019 | VOLUME 15, N° 4

Consultation publique

La municipalité d'East Hereford a consulté sa population afin de mettre à jour la politique familiale et des aînés. Les citoyens ont travaillé ce sont impliqués et l'équipe est à préparer la rédaction de la nouvelle politique, qui sera dévoilée à la population à l'automne. Des prix ont été remis aux personnes ayant participé au sondage et à la consultation



Les gagnants



Les jeunes qui s'impliquent

Les citoyens qui travaillent



L'équipe



Brunch de Pâques

Le comité Ad Hoc de l'église remercie tous ceux qui ont assisté à la célébration de la parole et au brunch de Pâques. Tous les fonds recueillis serviront à l'entretien du bâtiment et une partie sera remise à la municipalité pour aider au service d'animation estival pour l'été 2019.

MERCI À TOUS les bénévoles et aux 166 personnes s'étant procurer un billet



Prochain rendez-vous

Le 8 septembre 2019

MÉCHOUI

Information à venir

Le Fouineur

Message de votre service de protection des incendies



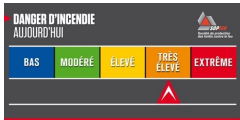
Attention au brûlage printanier !

Votre service de protection incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité en cette période de grand ménage du printemps afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps. La prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Rappelez-vous aussi que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis.

Les causes des feux d'herbe ou de forêts

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.

Indice d'inflammabilité



Il est important de rappeler que tout feu extérieur est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité annoncé par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour l'Estrie est élevé ou extrême. Vous pouvez vérifier l'indice d'inflammabilité sur le site www.sopfeu.qc.ca.

Permis

Vous pouvez demander à votre municipalité un permis de brûlage. Si celle-ci vous accorde un tel permis, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe :

- Les petits feux peuvent être contrôlés par une personne à l'aide d'outils et d'eau. Le tas de bois, de broussailles ou de feuilles que vous voulez brûler devrait mesurer moins d'un mètre de diamètre et moins de deux mètres de haut;
- Assurez-vous d'aménager un coupe-feu jusqu'au sol minéral;
- Choisissez un endroit dégagé et surveillez la vitesse et la direction du vent. Si les vents sont trop forts, reportez à une journée où ceux-ci sont plus calmes.

Restez près de votre feu

Si vous allumez un feu à l'extérieur, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour entretenir le feu, le garder sous contrôle et l'éteindre avant de quitter les lieux. Une personne responsable doit surveiller en tout temps le feu. Vous devez avoir les outils nécessaires et de l'eau à portée de la main pour l'éteindre, s'il commence à se propager.

Respectez les heures

Lorsqu'un permis vous est délivré, une plage horaire pour faire votre brûlage vous sera donnée, fort probablement durant la période de clarté. Il est important de respecter cette plage horaire, car la centrale 911 est avisée de cette émission de permis et de la période du brûlage afin d'éviter que les pompiers soient appelés à l'endroit où le brûlage a lieu. Il arrive fréquemment qu'un passant qui, voulant bien faire lorsqu'il perçoit des flammes au loin, appelle les pompiers, croyant qu'un incendie s'est déclaré. Il y a donc des déplacements inutiles des pompiers. Cette situation peut être évitée en respectant les directives.
Jonathan Garceau, Coordonnateur en sécurité incendie

Assemblée générale annuelle de la Voie des Pionniers



Assemblée générale annuelle de La Voie des pèlerins de la Vallée

Date : dimanche 5 mai 2019
Lieu : MRC de Coaticook au 294, rue St-Jacques Nord Coaticook
Heure : 13 h 30

La Voie des pèlerins de la Vallée est un parcours de marche en boucle à travers les 12 municipalités de la MRC de Coaticook. La fondation de cet organisme a eu lieu en 2018. Tous les citoyens intéressés par ce projet sont invités à assister à l'assemblée générale pour connaître les développements de la dernière année et à venir. La participation à cette assemblée est gratuite.

Afin d'appuyer le projet, vous pourrez vous procurer une carte de membre au coût de 10\$ et cela vous permettra de participer aux décisions.

Pour informations : lavoiedespelerinsdelavallee@gmail.com

Bienvenue à tous!

Le Fouineur

Les miroiseurs

Par un samedi ensoleillé, plus d'une trentaine de participants des Trois Villages ont écouté nos miroiseurs, Chantal Quirion et Jean Massé, qui ont su captiver l'assistance par leurs expériences et leurs précieux conseils.

Tous les oiseaux étaient bien alignés!



Cette activité a été rendue possible grâce à la participation financière de :



Nicole Bouchard, conseillère municipale et responsable de la culture, remet une certificat-cadeau à nos deux animateurs.



Fondation Bel-Environ

Les bénévoles de la fondation Bel-Environ, encore cette année, confectionneront des beignes au sirop d'érable afin de ramasser des fonds pour le maintien des aménagements paysagers sur le territoire de la municipalité.

Vous pouvez acheter les beignes, par douzaine, au coût de 10\$ auprès des bénévoles de la fondation :

Eva Marchesseault

Nicole Bouchard

Guyline Robitaille



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date: 15 mai
Heure: 19h00
Lieu: Bibliothèque
Bienvenus à tous

TOURNÉE TOURISTIQUE
DES TROIS VILLAGES
25 MAI

Distribution d'arbres

Comme à chaque année, la municipalité mettra à votre disposition une centaine d'arbres à être distribués parmi ses citoyens.

Gracieuseté :

Il est préférable de réserver d'avance



La distribution aura lieu le 18 mai 2019.

Pour réserver:
Eva Marchesseault
direction@easthereford.ca



Pour les citoyens de St-Venant, même journée

Au bureau municipal de St-Venant



Planter un arbre sur votre propriété : comment bien le choisir?

La liste des avantages que nous procurent les arbres est longue. En plus d'embellir l'environnement, ils purifient l'air, ils agissent comme écran acoustique, ils produisent de l'oxygène et ils interviennent sur bien d'autres sphères, tant environnementales que sociales. Peut-être voudrez-vous bénéficier de tous ces avantages en plantant vous-même votre arbre? Avant de sortir votre pelle, voici quelques suggestions pour choisir judicieusement votre arbre, puis lui donner les meilleures conditions de croissance possible.

Par l'Association forestière du sud du Québec

Faire un choix éclairé

Chaque espèce d'arbre a ses particularités et croît différemment selon son environnement. Avant même de vous procurer un arbre, voici quelques questions que vous devriez vous poser :

1 À quel endroit je souhaite planter mon arbre?

Si vous avez une maison en ville ou à la campagne, l'espace pour planter votre arbre ne sera pas le même. Il faudra regarder l'espacement horizontal et l'espacement vertical. De plus, il est important de vérifier la présence d'obstacles, tels les fils électriques ou la présence d'autres arbres.

2 Quel arbre puis-je planter dans l'espace désigné?

Pour vous aider dans la recherche d'un arbre pour votre propriété, Hydro-Québec a mis en ligne un outil très pratique sur son site Web : www.arbres.hydroquebec.com/arbres. Des suggestions d'arbres et d'arbustes vous seront offertes selon l'espacement disponible et selon la distance des fils électriques.

3 Quels sont les besoins de l'arbre?

Chaque arbre possède un habitat optimal. Cela se résume principalement à l'ensoleillement, au type de sol et au drainage. Selon l'espèce, les arbres sont plus ou moins tolérants à des endroits qui diffèrent de leur habitat optimal. Ils ont aussi différents seuils de résistance à des éléments comme la pollution, la compaction du sol, les maladies, le vent, etc.

4 À quoi ressemble le système racinaire de l'arbre?

Les racines d'arbres sont très puissantes. Elles peuvent boucher les systèmes de drainage ou affecter les champs d'épuration. Les racines utilisent en moyenne un espace équivalent à la largeur de l'arbre. Certains arbres ont des racines en surface, d'autres plus en profondeur. Les racines de surface peuvent pousser la toile d'une piscine ou fendre le bitume d'une cour. Les racines profondes ne provoquent pas ces effets. Notons que les racines ne brisent pas les fondations de maisons, elles s'infiltrent plutôt dans des fissures déjà existantes. Par contre, en grandissant, elles vont faire grossir ces fissures.

5 Quel est l'entretien nécessaire de l'arbre?

Les arbres nécessitent en moyenne peu d'entretien. Ils peuvent être élagués pour retirer les branches du bas. Les experts en élagage recommandent de ne pas couper les branches situées dans le 2/3 supérieur de l'arbre et de ne pas tailler plus de 25 % des branches. On peut aussi faire des tailles de formation. C'est-à-dire faire des coupes pour améliorer la silhouette de l'arbre et lui donner une meilleure aération ou un meilleur ensoleillement. Il est également important de savoir qu'un élagage sévère peut nuire à la santé d'un arbre. En effet, cela peut causer un important stress et des dommages à court, moyen et long terme, comme l'apparition d'insectes ou de maladies. Un élagueur professionnel peut vous conseiller et réaliser ces travaux pour vous.



De la plantation à l'entretien

Avant la plantation :

Vous avez votre arbre, mais vous ne voulez pas le planter immédiatement? Gardez-le au frais, à l'abri du soleil et du vent, et assurez-vous que les racines soient dans de la terre humide.

Lors de la plantation :

Ameublissez le sol et ajoutez du terreau si le sol est pauvre. Mettez votre plant en terre jusqu'au niveau du collet et compactez avec les mains pour éliminer les trous d'air autour des racines. Ensuite, n'oubliez pas d'arroser généreusement.

Après la plantation :

Pensez à donner les meilleures conditions de croissance à votre jeune arbre. Pensez entre autres à nos conditions hivernales. Peut-être faudra-t-il protéger l'arbre de la neige projetée par la soufieuse en l'attachant à une planche de bois? Pensez aussi à arroser votre arbre tout au long de sa première année de vie et à arracher les herbes au pourtour dans un rayon de 50 cm, ceux-ci pourraient nuire à son développement.

Pour en savoir davantage sur les arbres du Québec, consultez le www.afsq.org.

Éducation des adultes

Cours d'été

Cours offerts (enseignement individualisé)

Anglais, Chimie, Français, Histoire 4e secondaire, Mathématique, Physique, Sciences physiques

Inscription: Julie Dubois 819 849-7023 poste 1300

Du 25 juin au 22 août

8 h 25 à 16 h

Fermeture pour les vacances estivales du 15 juillet au 26 juillet

Au 125, rue Morgan, Coaticook

Coûts : Frais de session 30 \$ + manuels scolaires



Commission scolaire
des Hauts-Cantons

Le Fouineur

Comité des Loisirs

L'assemblée générale annuelle du comité des loisirs

31 mai prochain

Au bureau municipal à 17h00

Votre participation est très importante

Depuis 1 an, le comité s'est impliqué:

-tournoi à Rosco

-Festivalez-y

-2 tournois corn hole

-fête de Noël du village

-souper spaghetti

-Plaisir d'hiver

-Raquette aux flambeaux

-tournoi de hockey-bottine

Ils ne peuvent pas tout faire tout seul

Ils ont besoin de votre aide

C'EST UNE QUESTION DE SURVIE!



Extrait: *Le progrès de Coaticook*

Par: Vincent Cliche

« **IMPLICATION.** Même si les bénévoles recherchent rarement les projecteurs, ces travailleurs de l'ombre ont été honorés lors d'un rendez-vous bien spécial, lors duquel ils ont été comparés à de véritables superhéros »



La Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles de la MRC s'est déroulée au Centre communautaire Élie-Carrier le 12 avril dernier. Nous avons dévoilé les superhéros de la MRC!

Pour cette occasion, la municipalité d'East Herford est fière d'avoir souligné, pour les super-pouvoirs de travail, d'esprit d'équipe, de vaillance et d'implication soutenue...

Madame Danielle Beloin

Le Fouineur

Journée de la terre

Les élèves de l'école Saint-Pie-X vont parcourir les rues, ce jeudi 2 mai, afin de ramasser les déchets qui se sont accumulés au courant de l'hiver.

Le départ se fera devant l'école, à 13h00.

Ne soyez pas gênés, tout le monde est invité.

Merci aux enseignantes et à Eva Marchesseault pour cette belle initiative et merci aux élèves de l'école pour aider à garder notre municipalité propre.



Forêt Hereford



C'est la période de dégel partout, même dans la Forêt communautaire. Donc, nos chemins sont fermés, et spécialement le chemin Centennial menant au sommet du Mont Hereford (<http://forethereford.org/fr/chemin-centennial/index.php>). On espère qu'il pourra être ouvert à temps pour la fin de semaine des Patriotes (18 mai 2019): tout dépendra de la fonte des neiges.

Merci de nous aider à protéger les infrastructures de la Forêt communautaire Hereford!

Service d'animation estivale

MESSAGE AUX PARENTS

Il est temps d'inscrire vos enfants pour le service d'animation estivale pour l'été 2019

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.

Voici le lien:

<http://www.easthereford.ca/fr/citoyens/familles-et-aines.php>

À retourner avant le 13 mai 19h00



Le Fouineur

Bibliothèque

Ce livre est disponible à la bibliothèque d'East Hereford

Et bien d'autres Heures d'ouverture
 Lundi : 12 h à 19 h
 Mardi et Mercredi : 9 h à 16 h
 Jeudi : 13 h à 16 h

Les Amis du Patrimoine

Rappel
 AGA
 5 mai
 BEE
 11 mai
 Ouverture
 18 mai

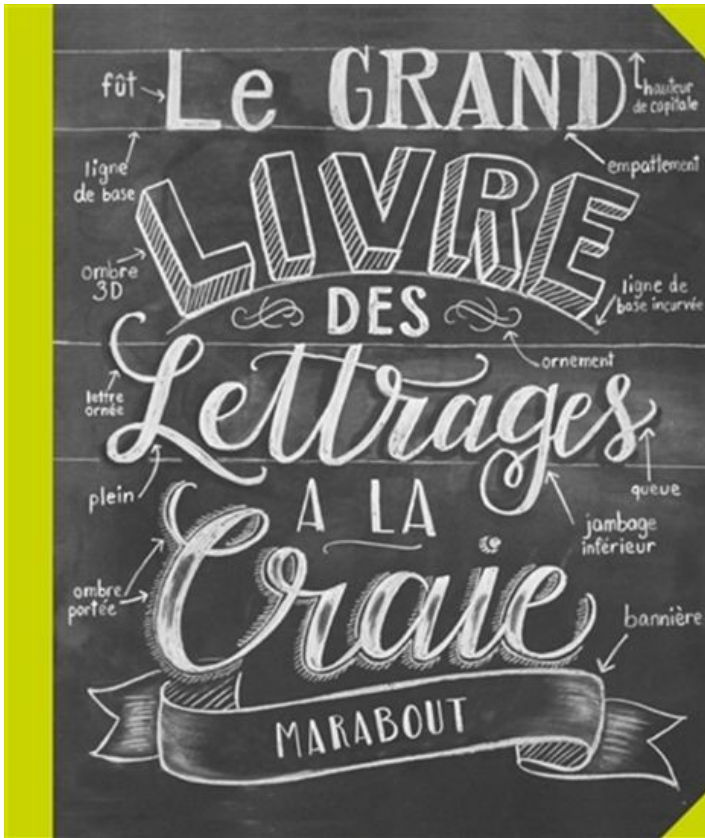


Souper-spectacle

Catherine Durand
 18 mai

Patrice Michaud
 8 juin

Réservez tôt
 Bonne saison!



Calendrier des événements

1er mai	Visite des pompiers	East Hereford
5 mai	AGA voie des Pellerins	MRC de Coaticook
6 mai	Assemblée du conseil	Bureau municipal
15 mai	AGA Bel-Environ	Bibliothèque
18 mai	Distribution d'arbres	448, route 253 ou St-Venant
18 mai	PARTYBBB de circuits frontière	Derrière l'Église
25 mai	Tournée touristique des 3 villages	Info à venir
31 mai	AGA comité des Loisirs	Bureau municipal

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles
 et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca